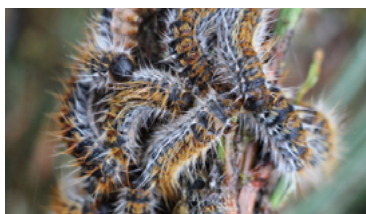


Polleniz vous protège des chenilles urticantes

Comme chaque année, Polleniz organise en Pays de la Loire une campagne de lutte collective contre la chenille processionnaire du pin. Cette chenille peut occasionner de fortes défoliations des arbres auxquels elle s'attaque et représente des risques pour la santé humaine et animale.



Depuis le 18 juin, tout résident des Pays de la Loire peut s'inscrire à la campagne de lutte collective contre la chenille processionnaire du pin. Les traitements se dérouleront dès l'automne. L'année dernière, dans la région, près de 2 000 personnes ont participé au traitement contre cette chenille urticante.

Comment faire partie de la lutte collective ?

Comme les années précédentes, les inscriptions se font par internet en se connectant au site www.polleniz.fr avant le 30 septembre 2021, pour demander l'intervention d'un technicien Polleniz (plus besoin de se déplacer en mairie). Les tarifs sont accessibles en ligne (via le lien suivant : <https://bit.ly/2YKzkc2>) ainsi qu'une foire aux questions où chacun pourra trouver des réponses.

L'intervention de Polleniz pour le traitement des arbres se déroulera de septembre à janvier chez tout particulier s'étant inscrit sur le site internet. Un mail ou un SMS sera envoyé pour avertir de la semaine de passage du technicien quelques jours avant l'intervention.



Cette campagne de lutte est biologique et sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement. Le produit pulvérisé (inscrit à la liste des produits de biocontrôle) détruit le système digestif des chenilles lorsqu'elles l'ingèrent en même temps que les aiguilles. Il sera donc appliqué à l'automne, période où elles en consomment en grande quantité.

Pourquoi lutter collectivement ?

Regroupées en colonies, les chenilles processionnaires s'attaquent aux aiguilles des pins. Ces chenilles représentent un risque sanitaire pour l'homme et les animaux car elles sont pourvues de poils microscopiques très urticants qu'elles libèrent dans l'air.

Ces derniers restent virulents même plusieurs mois après la disparition des chenilles, surtout dans les anciens nids. Très allergènes, ils sont responsables de réactions chez l'homme (plaques rouges, cloques, démangeaisons intenses...). Les risques sont beaucoup plus importants chez les enfants. Chez les animaux, les poils urticants peuvent provoquer des lésions de la langue, truffe et muqueuses, des œdèmes et des étouffements.

Il est donc important de lutter collectivement, notamment par le traitement des pins pour éviter une trop grande prolifération de ces chenilles auxquelles chacun peut être confronté que ce soit dans son jardin, lors d'une balade en forêt ou simplement lors d'un pique-nique.



Les chenilles processionnaires du pin restent une menace, protégeons-nous.

Près de 2000 personnes ont participé en 2020, au traitement contre cette chenille urticante. Pour que la lutte soit efficace, restons mobilisés en 2021.

- Urtication, démangeaisons intenses, sensations de brûlure
- Complications médicales en cas de contact avec les yeux ou les voies respiratoires : conjonctivite, œdèmes, cécité
- Lésions de la langue, truffe et muqueuses
- Oedème et étouffements
- Réactions allergiques, voire anaphylactiques
- Défoliation massive des arbres : les chenilles se nourrissent des aiguilles
- Affaiblissement pouvant entraîner la mortalité des pins
- Préjudice esthétique

• Votre commune et Polleniz s'engage dans la lutte collective contre la chenille processionnaire du pin

• Pour traiter vos pins en Pays de la Loire, inscrivez-vous avant le 30 septembre sur www.polleniz.fr

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous sur www.polleniz.fr ou contacter Polleniz par téléphone : Loire-Atlantique : 02 40 36 83 03 / Sarthe : 02 43 85 28 65 / Mayenne : 02 43 56 12 40 / Vendée : 02 51 47 70 61.